

# Jean-Louis Ovaert et l'enseignement technique

*Jean-Louis Piednoir*

J'ai connu Jean-Louis Ovaert en 1968, comme moi il militait au SGEN (CFDT), seul syndicat confédéré de l'éducation nationale. Nous avons assumé ensemble, avec d'autres, dont Jean-Robert Armogathe, le secrétariat de la section enseignement supérieur du syndicat de 1970 à 1973. Nous nous sommes retrouvés quand Claude Pair l'a fait venir comme consultant à la direction des lycées en 1981, puis nous avons travaillé ensemble à l'inspection générale à partir de 1988.

Le syndicalisme confédéré l'a mis en contact avec les militants ouvriers, peut-être sa foi chrétienne le poussait à s'intéresser aux jeunes qui n'étaient pas des « héritiers ». Dans ses divers engagements éducatifs il s'est penché sur l'enseignement technique, outil de promotion des jeunes de milieu populaire.

En arrivant à l'inspection générale il constate la faible structuration de l'enseignement mathématique dans les différentes filières de l'enseignement technique et le relatif isolement de ce dernier au sein de la maison éducation nationale. A une époque où les sections de techniciens supérieurs, y compris industrielles, étaient très sélectives, il se préoccupe de la poursuite d'études des titulaires du brevet de technicien supérieur (BTS) et obtient la création de classes nommées "Spé TS", ancêtre de l'actuel filière appelée "ATS" (adaptation des techniciens supérieurs). Une année d'études après le BTS permettait aux élèves recrutés sur dossier par des écoles d'ingénieur, de suivre leurs enseignements.

En cohérence avec l'initiative précédente il propose et obtient une profonde rénovation des programmes de mathématiques des sections de techniciens supérieurs. Des contraintes fortes pèsent sur cet enseignement. Il faut à la fois initier les élèves à des techniques mathématiques utiles dans l'exercice futur de leur métier, quelquefois de niveau relativement élevé, tenir compte du fait que les champs mathématiques concernés ne font pas toujours partie de la formation des professeurs. Par exemple, la modélisation géométrique, la statistique inférentielle, etc. Il faut prendre en compte les acquis des élèves issus, pour leur grande majorité, d'un baccalauréat technologique, avec en sus le souci de développer une culture mathématique permettant aux titulaires du BTS un accès à la formation continue.

Pour avancer vers une solution satisfaisante Jean-Louis Ovaert envoya dans les commissions chargées de l'élaboration des référentiels, au fur et à mesure des rénovations des différents BTS, des professeurs de mathématiques intéressés. Francis Labroue sera une cheville ouvrière du dispositif. Il fallait aussi assurer la formation des professeurs, ce fut l'encouragement donné à l'IREM Paris-nord et son infatigable animateur Bernard Verlant.

Ensuite un dispositif original fut mis en place pour assurer la cohérence des programmes des différentes sections. On constitua un maxi programme de mathématiques structuré en champ mathématique et, dans chaque champ, en niveau. Par exemple dans le domaine de la statistique inférentielle on distingue les niveaux I,II,III. Le système est très souple. A chaque rénovation ou création d'un diplôme la commission responsable choisit les modules intéressant son champ professionnel ; si elle ne trouve pas ce dont

elle a besoin, il suffit d'ajouter un nouveau module comme par exemple quand l'industrie chimique a demandé une initiation aux plans d'expériences.

Ce modèle simple et pratique a servi de modèle au delà des BTS. Il a été utilisé successivement pour les brevets d'études professionnels (BEP), actuellement disparus depuis le passage à trois ans d'études au lieu de quatre pour le baccalauréat professionnel, et pour le baccalauréat professionnel.

Notre ami a introduit dans l'enseignement technique une innovation importante, robuste, qui dure encore.

